

Contacts utiles

Président :

Christophe Sohet (Ourson) 0477/80.11.55

Trésorier :

Christian Cognaux (Picsou) 0476/960553

Vice Président et animateurs :

Harry Dejean (Pecari) 0487/579210

Celine Petit (Chousingha) 0497/814952

Dates et lieu de rendez-vous

L'adresse de l'endroit de camp :

Gite Albert Walter

Rue des misères 19

5555 Graide Station (Bièvre)

L'arrivée pour les animateurs et les Alpines Conquérants est fixée au 11 juillet à 16:00. Pour les plus petits (les Benjamins et les Chevaliers Étincelles), le début du camp est prévu le 15 juillet à partir de 14:00. Le camp se terminera par un repas avec les parents le 21 juillet à 12:00.

Les parents se chargent du transport de leur enfant.

Formalités importantes

Pour les moins de 18 ans, remplir le formulaire d'autorisation parentale ci-joint.

Pour tous, remplir le formulaire « fiche médicale individuelle » ci-joint.

Faire parvenir ces documents avant le départ par courrier postal à Christian Cognaux, sentier de Bomal, 4 à 1315 Glimes.

Matériel à prévoir

Vêtements

O O Pantalons/shorts

O O Pulls

O O Tee-Shirts

O O Slips

O O Paires de bas

O O Pyjama

O O Chaussures de marche (à mettre sur sois pour le départ)

O O Bottes en caoutchouc

O O Trousse de toilette

O O Essuie de bain

- O O Essuies de toilette
- O O Gant de toilette
- O O Savon
- O O Brosse à dents, gobelet, dentifrice
- O O Shampoing
- O O Peigne
- O O Sac de couchage
- O O Oreiller
- O O Lit de camp ou matelas

Matériel divers

- O O Lampe de poche
- O O Stylo à bille
- O O Papier et enveloppes timbrées
- O O Boussole
- O O Bonne humeur

Sur soi

- O O Uniforme
- O O Chaussures de marche
- O O Foulard
- O O Carte SIS à donner aux animateurs au moment du départ.

PS : Les objets électroniques tels que GSM, MP3, ... sont interdits. Pour les grands, les couteaux (dans des tailles raisonnables) sont autorisés

Inscription et paiement

Nous vous demandons de bien vouloir confirmer la participation (ou la non participation) de votre enfant par retour d'email à christiancognaux@yahoo.fr et de prévoir le paiement de la participation sur le compte du Patro 340-1838855-64 pour le 6 juillet au plus tard.

La participation est fixée à 100€ pour les grands (Animateurs et Alpines Conquérants) et à 55€ pour les petits (Benjamins et Chevaliers). Une réduction de 10€ est prévue pour le second enfant et 20€ pour le troisième.